

Fiche Action Recueil Expérience

Titre du Projet : « Dialogue Citoyen »	
Territoire et lieux d'intervention : <i>Versailles, département des Yvelines</i>	Porteur : <p style="text-align: center;"><i>SPIP</i></p>
Nature : <i>Journées de rencontres et d'échanges entre dix jeunes condamnés et des acteurs des institutions</i>	
Période : <i>1999</i>	
Objectif : <i>Objectifs généraux</i> <ul style="list-style-type: none"> → <i>Créer les conditions d'un dialogue</i> → <i>Permettre une réflexion sur le délit et la peine en introduisant la notion de victime</i> → <i>Permettre l'émergence des potentialités des jeunes à partir d'exemples d'actions collectives ou individuelles</i> → <i>Prévenir la récidive</i> <i>Objectifs opérationnels</i> <ul style="list-style-type: none"> → <i>Adapter l'offre de TIG au délit pour lequel la peine a été prononcée</i> → <i>Modifier le dialogue entre les jeunes et les institutions publiques</i> 	
Présentation du projet : Organisation d'un module de 3 jours soit 18 Heures sur un quantum de peine variant entre 40 et 200 heures. Travail en amont de la réalisation du TIG qui permet de comprendre les actes posés et de mieux accepter la sanction. Le module comprend : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Une réflexion sur le délit et la peine avec la participation de policiers, magistrats, sociologues ▶ Une réflexion sur la notion de victime avec des travailleurs sociaux, psychologues, associations d'aide aux victimes, sociétés de transports publics ▶ Une intervention « Etre citoyen dans son quartier.... » : sensibilisation aux actions individuelles à mener dans son quartier avec associations de quartiers, d'associations d'insertion. <p>Les modules se déroulent sur des demi-journées et sur des lieux différents. 3 axes sont prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Mixité des groupes de diverses communes du département → Mixité des infractions → Mobilité des lieux d'accueil 	

<p>Public visé : Condamnés à des peines de travail d'intérêt général</p>	<p>Partenaires : Magistrats de l'application des peines et du parquet, maison de justice du département, direction départementale de la sécurité publique des Yvelines, château de Versailles, associations d'insertion, missions locales et associations de quartiers</p>
<p>Budget – Plan financier : Mission Ville et administration pénitentiaire Cout : 3300 Euros par module soit 42900 Euros</p> <p>01 30 83 05 60 Chef de projet</p>	
<p>Evaluation : Depuis 1999, réalisation de 13 modules soit environ 150 personnes concernées.</p> <p>L'évaluation qualitative révèle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des changements de comportements et de discours chez les tégistes - une ouverture du module à des jeunes condamnés au sursis avec mise à l'épreuve. - Que ce type de dispositif permet, outre le fait de mettre le délit au centre de la peine, de cibler plus largement la situation de rupture sociale du jeune. <p>Des réflexions sont en cours pour inscrire durablement ce type d'action dans les dispositifs de droit commun.</p> <p>Observations :</p>	

